



# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

## L'école que nous voulons construire

JE VOTE SNES

LE 2 DÉCEMBRE

Dossier coordonné par Roland Hubert - Réalisé par Fabienne Bellin, Marylène Cahouet, Sandrine Charrier, Jean-Hervé Cohen, Monique Daune, Bruno Mer, Catherine Remermier, Régis Rémy, Thierry Reygades, Valérie Sipahimalani

Le système éducatif, pourtant en panne dans son développement et ses résultats depuis près de 15 ans (voir graphique), se trouve confronté à une politique éducative qui allie réduction des dépenses budgétaires et conception élitiste et inégalitaire de son organisation.

Face à la nécessité croissante d'élévation des qualifications (voir tableau) et celle de donner aux citoyens de demain les moyens d'affronter les questions nouvelles (culturelles, sociales, économiques, écologiques...) qui émergent aujourd'hui, le gouvernement impose le choix d'une société qui prône l'individualisme, la responsabilisation individuelle et rompt avec toutes les solidarités collectives.

Le second degré n'est pas épargné par cette politique et connaît des transformations lourdes de conséquences pour l'avenir : scolarité réorganisée au collège autour du socle commun et de programmes marqués par une vision patrimoniale des savoirs, lycée montré du doigt comme trop coûteux et peu efficace, orientation sommée de se conformer aux besoins économiques locaux, le tout dans une logique de concurrence institutionnalisée par la suppression de la carte scolaire et la volonté d'imposer une définition locale de l'offre scolaire. Ces réformes en cours ou à venir trouvent leur justification idéologique dans l'idée que tous les élèves ne pourraient réussir et que la priorité doit être d'investir sur ceux qui auront su montrer qu'ils le « méritent ».

### Pour le SNES, une autre école est possible

Tous les jeunes peuvent réussir. L'accès de tous au savoir et aux qualifications doit devenir une réalité à la fois pour des raisons démocratiques et pour répondre aux évolutions du monde du travail qui requiert une élévation généralisée des qualifications.

### LA RÉFORME DES LYCÉES : INACCEPTABLE

Un très mauvais habillage pédagogique d'un projet de régression dans un contexte de suppressions de postes :

- projet porteur d'une aggravation des inégalités sociales et culturelles et d'un appauvrissement des savoirs ;
- projet qui conduirait à des transferts de missions (par l'exemple l'orientation), à un éclatement des tâches et donc, au final, à une dénaturation du métier d'enseignant.

Un autre lycée est possible pour permettre l'accès de tous aux savoirs et aux qualifications et assurer une vraie démocratisation :

- par la diversité de l'offre de formation ;
- par la construction de voies et séries cohérentes, rééquilibrées ;
- par un budget à la hauteur des besoins qui améliore les conditions d'enseignement pour les personnels et les élèves ;
- avec du temps pour les échanges dans les équipes pédagogiques, pluriprofessionnelles, avec les élèves et les parents.



L'École doit :

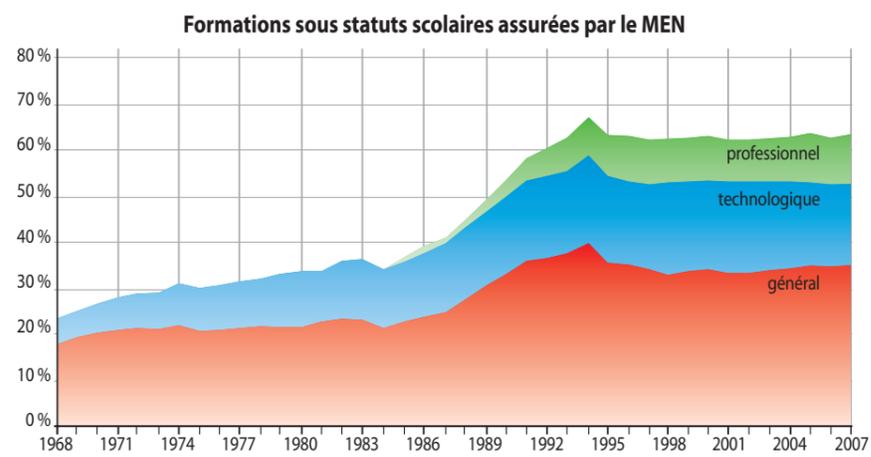
- former des individus capables de vivre en société, de s'intégrer, de respecter, d'élaborer, voire de contester les règles de vie commune, de connaître leurs droits et leurs devoirs ;
- former des esprits cultivés capables d'enrichir leurs pratiques culturelles, de lutter contre la violence, les discriminations ;
- former l'esprit critique pour construire des citoyens capables de débattre des grands choix de société et d'agir pour peser ;
- participer à la formation de futurs professionnels et à leur insertion.

Évolution des besoins de recrutement de jeunes sortant du système éducatif selon le niveau de diplôme

Besoins de recrutements	1990-2002	2002-2015	Évolution
Niveaux V et IV*	338 000	320 000	- 18 000 (- 5 %)
Niveau III*	109 000	120 000	+ 11 000 (+ 10 %)
Niveaux I et II*	125 000	154 000	+ 29 000 (+ 23 %)
<b>Total</b>	<b>572 000</b>	<b>594 000</b>	<b>+ 22 000 (+ 4 %)</b>

(\*) V : niveau CAP ou BEP - IV : niveau baccalauréat - III : niveau bac + 2 (BTS, DUT...) et II : niveau bac + 4 Source: BIPE

Évolution des taux annuels d'accès au niveau du baccalauréat (France métropolitaine jusqu'en 1994, France métropolitaine - DOM depuis 1995, Public + Privé)



# UN COLLÈGE DE LA RÉUSSITE POUR TOUS !

## État des lieux

### ZEP : UNE VRAIE RELANCE S'IMPOSE

La réforme Robien de 2006 a fait le choix de concentrer les moyens de l'éducation prioritaire sur un nombre très limité d'établissements et d'abandonner des centaines de ZEP qui devront rentrer dans le droit commun. Les réseaux « Ambition réussite » sont les laboratoires de toutes les déréglementations (horaires, programmes, statuts, organisation pédagogique). Rompant le principe fondateur de compensation des inégalités sociales et territoriales, cette réforme marque un véritable renoncement à l'ambition pour tous. Elle ne vise en fait qu'une « mixité des élites » en distinguant et promouvant une minorité d'élèves jugés méritants. Les autres sont voués au seul socle commun, voire à l'éviction précoce, et confinés dans des quartiers de plus en plus ghettoisés. Dans un contexte d'accroissement des inégalités territoriales et sociales, le SNES appelle au contraire à une véritable relance des ZEP, qui permette d'améliorer notablement les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.

### RECENTRAGE

#### SUR LE SOCLE COMMUN : DANGER

Mesure phare de la loi Fillon, le socle commun est organisé en sept « compétences » (ou piliers) définies comme une combinaison de connaissances, de capacités et d'attitudes. Les programmes du collège sont désormais réécrits à la lumière de ce socle, censé fournir à tous les élèves les « bases de l'éducation » pour s'insérer dans la vie active à 16 ans. Ceux qui ne poursuivront pas d'études après le collège seront alors renvoyés à une hypothétique formation tout au long de la vie pour compléter ces compétences de base. Le SNES conteste le principe de ce socle qui marginalise un certain nombre de disciplines jugées non fondamentales, s'appuie sur une conception linéaire des apprentissages, et évacue des pans entiers de la culture en se concentrant sur des compétences étroites. Dans le cadre des suppressions massives d'emploi, le socle risque de légitimer une réduction drastique des horaires et une réorganisation des enseignements au collège, comme le suggérait l'audit collège de 2006. Des pans de programmes pourraient être réservés à une partie des élèves, ou progressivement externalisés vers l'accompagnement éducatif (pratiques artistiques par exemple), tandis que les élèves en grande difficulté seraient cantonnés à tout ou partie du seul socle commun, déjà devenu « l'objectif-cible » dans les collèges de l'éducation prioritaire. À la notion de socle commun, le SNES oppose le concept de culture commune (voir encadré page III).

### ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF : LES ENJEUX

L'accompagnement éducatif a été généralisé à tous les collèges à la rentrée 2008 sans aucune évaluation qualitative de ce qui a été fait l'an dernier en ZEP. Il comprend trois domaines de différentes natures (aide aux devoirs et aux leçons ; pratique sportive ; pratique artistique ou culturelle). Mais les activités prévues par les textes pour l'aide aux devoirs (approfondissement disciplinaire, pratique de langues vivantes, ateliers scientifiques...), les pratiques sportives ou artistiques, peuvent entrer directement en concurrence avec des activités qui relèvent actuellement du temps scolaire. Derrière une mesure qui prétend répondre à une demande sociale jusqu'ici prise en charge par le secteur marchand, les collectivités territoriales ou des associations complémentaires à l'école, se profile en fait une opposition entre des contenus d'enseignement présentés comme essentiellement théoriques et des contenus de l'accompagnement éducatif qui seraient fondés sur des pratiques. Dans le contexte actuel de saignée budgétaire, ce dispositif fait planer de lourdes menaces sur les horaires d'enseignement, que le ministère veut réduire, et le devenir de certaines disciplines. Le SNES appelle partout à la vigilance pour le respect du volontariat des personnels et pour que les activités envisagées dans le cadre de l'accompagnement éducatif ne se substituent pas à des enseignements ou activités jusqu'ici inscrits dans le service des enseignants, ou ne dégarnissent pas les vies scolaires. Il réaffirme que c'est d'abord au sein de la classe que l'aide aux élèves doit être pensée.

### UNE VIE SCOLAIRE PLUS SEREINE, PLUS ÉPANOUISSANTE

L'accueil et l'encadrement des élèves en dehors des cours ne sont pas à la hauteur des exigences. Les établissements doivent faire face au malaise croissant des jeunes confrontés à une société de plus en plus inégalitaire, dont les maux tels que la violence, les toxicomanies... s'immiscent dans le quotidien. Ces problèmes exigent des réponses adaptées avec le souci d'informer, d'éduquer, d'assurer le respect de la loi et la sécurité dans un souci de prévention. La vie scolaire doit être l'occasion d'exercer les jeunes à la responsabilité, de permettre leur épanouissement personnel, de leur faire comprendre les règles de la citoyenneté. Pour mieux éduquer :

- renforcer la présence et le rôle éducatif de vrais professionnels qualifiés : CPE, infirmières-conseillères de santé, assistantes sociales, CO-Psy, mais aussi étudiants-surveillants ;
- poursuivre une politique d'amélioration des internats et demi-pensions ;
- mieux équilibrer les emplois du temps et les journées scolaires ;
- réduire la taille des établissements difficiles tout en visant partout une réelle mixité sociale ;
- faire des établissements de vrais lieux de culture.

### UNE MASSIFICATION RÉELLE DU COLLÈGE

Initié par la loi Haby de 1975, le collège « unique » a mis fin aux trois filières distinctes de formation très marquées socialement et qui triaient jusque-là les élèves après l'école primaire, mais sans interroger ce qui peut faire obstacle aux apprentissages chez les élèves les plus éloignés de la culture scolaire. Son unification a d'ailleurs été progressive et il existe encore des classes profilées constituées au plan local ou réglementées au niveau national (Troisième d'insertion...). Et des formes sauvages d'alternance avec l'entreprise se développent depuis 2003. Plus de 30 % d'une classe d'âge quittait en 1970 le système éducatif sans aucune qualification. Cette proportion a baissé de façon significative jusqu'en 1995 mais elle stagne autour de 7 % depuis cette date. L'objectif fixé par la loi d'amener 100 % d'une classe d'âge au niveau V (CAP ou BEP) de qualification n'est donc pas atteint.

### UNE DÉMOCRATISATION EN PANNE

Le collège semble en effet rencontrer ses limites sur un « noyau dur » d'élèves en grande difficulté scolaire. Pourtant, les difficultés scolaires ne naissent pas au collège (15 % des élèves quittent le CM2 avec de faibles compétences, notamment en lecture) ; elles s'y révèlent de façon plus aiguë parce que les postures scolaires attendues sont plus complexes, que les exigences de l'enseignement secondaire sont rarement explicitées aux élèves, et que les contenus d'enseignement ne font pas toujours sens pour eux. Le collège scolarise aujourd'hui la quasi-totalité d'une classe d'âge, mais les classes de plus en plus hétérogènes aux effectifs trop chargés, le travail quasi exclusif en classe entière sans moyens pour aider vraiment les élèves en difficulté, la réduction des horaires disciplinaires... ne permettent pas de faire entrer tous les élèves dans les apprentissages alors qu'ils n'ont pas tous le même rapport au savoir et que les inégalités sociales se sont amplifiées.

### CONTRE UN COLLÈGE À PLUSIEURS VITESSES

Le gouvernement impose aujourd'hui un recentrage sur la scolarité obligatoire, réduite pour une partie de la jeunesse au seul socle commun. Derrière le concept d'« égalité des chances » qui irrigue les discours du gouvernement, prévaut de fait la méritocratie. Se profile un collège plus ségrégué et inégalitaire avec retour de filières et/ou éviction précoce vers l'Apprentissage pour élèves en difficulté. Avec la généralisation du bac pro en trois ans, quelle autre perspective que le CFA pour les élèves les plus fragiles si des classes de CAP ne sont pas ouvertes massivement dans les LP ? Désengagement de l'État, déréglementation, pilotage par les contrats d'objectifs et les résultats, renvoi au local organisent progressivement une mise en concurrence totale des établisse-

ments entre eux, déjà largement amorcée avec la suppression programmée de la carte scolaire. Dans ce cadre, horaires, cursus et programmes risquent fort d'être aménagés pour s'adapter au « public » accueilli.

### LE COLLÈGE DE LA RÉUSSITE POUR TOUS RESTE À CONSTRUIRE

Sans nier les difficultés du collège, le SNES n'entend pas renoncer au principe d'un collège pour tous qui dispense une culture commune exigeante. Les comparaisons internationales indiquent d'ailleurs que les pays qui favorisent la réussite du plus grand nombre sont ceux qui organisent la scolarité commune la plus longue. Vivre et s'insérer dans une société développée, y être acteur et citoyen requiert l'acquisition de savoirs et savoir-faire complexes et une maîtrise critique de l'information. Il faut donc prévenir l'échec de manière précoce, grâce à l'appui des différents professionnels des équipes de suivi et inventer des solutions tant qu'arriveront en Sixième des élèves qui auront peu profité de leur scolarité antérieure. C'est l'ordinaire de la classe qu'il faut améliorer, et non renvoyer l'aide aux élèves dans le hors temps scolaire (voir encadré sur l'accompagnement éducatif). **Cela suppose de l'ambition pour tous les jeunes, et un investissement éducatif à la hauteur du défi à relever. Il est donc urgent de rompre avec la politique budgétaire actuelle qui esquivé les besoins des jeunes les plus éloignés de la culture scolaire, et de revenir sur les dizaines de milliers de suppressions de postes réalisées ou à venir.** ■



## Le SNES propose un projet ambitieux

**M**ême si les classes hétérogènes sont souvent vécues comme source de difficultés, leur maintien reste une nécessité sociale et pédagogique, mais elles ne peuvent être efficaces que si certaines conditions de diversification pédagogique sont réunies. Pour construire un collège où tous les élèves puissent réussir, il faut améliorer sensiblement les conditions d'enseignement et d'éducation au collège et redonner aux établissements une réelle mixité sociale. Cela suppose :

- une culture commune exigeante et mobilisatrice, avec des programmes et contenus d'enseignements mieux articulés entre eux pour permettre à l'élève de s'approprier un savoir cohérent ;
- des grilles horaires suffisantes pour mettre les contenus de cette culture commune à la portée de tous ;
- des classes moins chargées (24 élèves maxi, 20 en ZEP) ;
- des groupes réduits pour les langues vivantes, les disciplines expérimentales et la technologie ;
- de nombreux travaux en petits groupes pour accorder une plus grande attention à chacun ;

- des dispositifs d'aide à tous les niveaux du collège sans réduire les horaires d'enseignement, pour remédier à des difficultés ponctuelles et prévenir l'échec ;
- des alternatives au redoublement sous forme de modules décidés par le conseil de classe ;
- du temps pour dialoguer avec l'élève, sa famille, les autres professionnels, pour évaluer les difficultés, valoriser les réussites et proposer des solutions ;
- du temps dans le service des enseignants pour la réflexion collective, la gestion de la classe, l'aide au travail personnel des élèves et les éventuels projets interdisciplinaires ;
- des équipes pluriprofessionnelles de suivi des élèves les plus en difficulté, composées d'enseignants, du CPE, du CO-Psy, de l'infirmière et de l'assistante sociale ;
- des enseignants mieux formés au diagnostic des difficultés, disposant d'outils et de temps pour y remédier.

### POUR LES ÉLÈVES LES PLUS EN DIFFICULTÉ, DES MESURES D'URGENCE

Tant que les conditions de la diversification pédagogique ne sont pas réunies, des mesures d'urgence doivent être envisagées pour les élèves âgés en échec scolaire : classes spécifiques portées par des équipes volontaires sans en rabattre sur les exigences communes, parcours en LP pour ceux qui manifestent un intérêt pour un projet professionnel. La Troisième à découverte professionnelle de six heures (DP6) constitue une réponse possible pour un « public » d'élèves très limité, si elle est assortie de moyens importants pour réussir l'entrée de ces élèves dans les apprentissages et l'accès à une première qualification. Toutes ces mesures transitoires ne sauraient dédouaner l'Éducation nationale de ses responsabilités en matière de prévention et de traitement précoce de l'échec scolaire.



« Le socle commun, c'est le savoir au rabais : il faut une culture commune ambitieuse. »

# UN LYCÉE QUI CONJUGUE ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET EFFICACITÉ

## CARTE SCOLAIRE

Promesse de campagne du candidat Sarkozy, l'assouplissement de la carte scolaire est mis en place depuis la rentrée 2007 dans la perspective de la suppression à terme de toute sectorisation. Les problèmes qui découlent de ce dispositif sont nombreux : mise en concurrence des établissements, ghettoïsation aggravée des plus fragiles qui se trouvent « siphonnés » de leurs meilleurs élèves, recul de la mixité sociale, fausse liberté donnée aux familles alors que ce sont les établissements qui souvent opèrent le tri, élèves ne parvenant pas à obtenir une affectation dans leur établissement de secteur contrairement à ce qui avait été garanti par le ministère. Le SNES est donc en complet désaccord avec l'assouplissement de la carte scolaire et *a fortiori* avec sa disparition. Pour autant, de vrais problèmes se posent. Le SNES a fait plusieurs propositions pour y répondre : mettre en place une véritable politique sociale et d'aménagement du territoire, afin d'éviter la constitution de ghettos de familles défavorisées et de « casser » ceux qui existent, améliorer la diversité et la nature de l'offre de formation dans les établissements situés dans les secteurs difficiles, améliorer les conditions d'enseignement et de vie dans les établissements des quartiers difficiles en attribuant à ces établissements des moyens supplémentaires importants, revoir le découpage des zones de la carte scolaire dans certains secteurs, la carte actuelle jouant parfois le rôle de ghettoïsation qu'elle est censée corriger.

## CULTURE COMMUNE

La culture, c'est l'acquisition de connaissances, mais aussi des outils pour comprendre, trier, synthétiser, cerner des problèmes et les résoudre. Restituer des connaissances n'est pas suffisant : il faut développer chez les jeunes les capacités à les transférer et à opérer des choix.

Les savoirs scolaires ne forment pas un tout homogène, chaque discipline a des objectifs particuliers, mais ils concourent tous à faire grandir, à enrichir la personnalité et la vision du monde, à développer la capacité de jugement des élèves, à porter sur le monde un regard critique. Nous nous adressons à des jeunes en construction, il leur faut une culture large, ouverte, diversifiée (intégrant au même titre des éléments de culture générale, technologique et professionnelle), structurant les connaissances et permettant le raisonnement, le questionnement, l'expérimentation, l'argumentation, le développement de l'esprit critique et de la créativité, la maîtrise des langages.

Une culture équilibrée permet d'entrer en contact avec les œuvres humaines dans chaque discipline. Elle conduit à comprendre le monde pour débattre, agir, s'exprimer, par de solides connaissances dans tous les domaines. Elle permet de travailler le rapport des élèves à leur corps, aux autres et au monde, et la formation d'un citoyen responsable et éclairé.

Pour atteindre cet idéal démocratique, le SNES propose de :

- construire la culture commune jusqu'à la fin du lycée avec parallèlement l'accès à des spécialisations ;
- coordonner les programmes avec des parties interdisciplinaires ou pluridisciplinaires identifiées ;
- construire des programmes moins centrés sur des connaissances à mémoriser et plus exigeants sur le plan des notions, des pratiques et des raisonnements ;
- lutter contre la hiérarchie des savoirs en revalorisant les enseignements maltraités.

## UNE POLITIQUE D'ORIENTATION AU SERVICE DE QUI ?

Toutes les réformes présentées par le ministre, tant au collège qu'au lycée, sont présentées comme des réponses aux problèmes d'orientation des élèves. L'individualisation des parcours devient l'objectif central de ces transformations. Contrairement à ce que dit le ministre, cette individualisation opère avant tout un insidieux tri social.

À quels élèves propose-t-on le DIMA (dispositif d'initiation aux métiers en alternance), l'alternance et la DP6 ? Quels sont ceux qui devront se concentrer sur les fondamentaux du socle quand d'autres pourront accéder à divers aspects de la culture ?

La réforme du lycée telle qu'elle semble se dessiner va bien dans le même sens. Le système modulaire implique une bonne connaissance de l'organisation de l'enseignement supérieur et de ses exigences, une capacité à se projeter dans l'avenir, une confiance dans ses possibilités d'obtenir le bac et de poursuivre des études.

Les lycéens dans leur majorité risquent d'avoir bien du mal à s'y retrouver, mais les jeunes de milieu populaire ne reverront-ils pas leurs ambitions à la baisse ? Aujourd'hui il existe des CO-Psy pour aider les élèves à élaborer leurs projets, lutter contre l'autocensure et améliorer leur réussite. Demain, le ministre entend faire prendre en charge cet accompagnement par les enseignants et faciliter l'entrée du secteur marchand et associatif dans l'École. Pour le SNES, seuls des psychologues spécifiquement formés peuvent permettre aux jeunes de prendre appui sur leurs projets d'avenir pour se développer, se former et se qualifier. Cela suppose qu'on cesse de démanteler le réseau des CIO et de mettre en extinction le corps des CO-Psy !

En 1980, à peine 35 % de chaque génération atteignaient une classe de baccalauréat. Aujourd'hui, la diversification des voies du lycée, en ouvrant de nouvelles possibilités de parcours (bac ES, bacs technologiques, bacs professionnels...), a permis de porter cette proportion à 70 % (63,7 % obtenant le bac en 2008). Cependant, après les progrès spectaculaires réalisés jusqu'en 1995, le système est en panne : les redoublements en Seconde sont élevés (15 % en 2007), les séries restent marquées socialement, hiérarchisées. Certaines sont en réelle difficulté : série L et STI notamment. Et pourtant, le pays a besoin de qualifications : l'enquête de la DEPP « Prospective emploi - formation à l'horizon 2015 » montre la nécessité de recruter des niveaux élevés de diplôme. Il est pointé ainsi que les besoins en diplômes de l'enseignement supérieur seront plus importants qu'aujourd'hui (46 % des sortants en 2015 contre 42 % en 2003). Il y a donc un défi à relever qui s'articule pleinement avec l'objectif de conduire 50 % d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur.

Faire réussir davantage de jeunes est une réponse aux besoins sociaux et économiques. C'est aussi une exigence de justice sociale. C'est donner aux jeunes une ambition pour leur avenir, un sens à leurs études et une contribution positive à leur projet de formation.

## LE LYCÉE DOIT ACCUEILLIR PLUS DE JEUNES

La perspective d'atteindre de hauts niveaux de qualifications, indépendamment de son origine sociale, doit permettre à chaque jeune de construire et d'envisager une place dans la société, place où il exercera ses compétences et son esprit critique.

Le SNES est porteur d'un projet pour le lycée axé sur quatre priorités visant à faire réussir davantage de jeunes pour les amener aux plus hauts niveaux de qualifications :

- conforter les trois voies, mieux articulées entre elles par des possibilités de passerelles et de forme de reconnaissance des acquis, et développer une plus grande diversité de séries cohérentes ;
- lutter efficacement contre les difficultés scolaires et améliorer la prise en charge de tous les élèves dans leur diversité dès la Seconde ;
- améliorer les conditions de travail et de vie de tous dans les établissements ;
- maintenir un baccalauréat national, premier grade universitaire.

## LE PROJET DU MINISTRE NE RÉPOND PAS AUX ENJEUX DE LA DÉMOCRATISATION

• La réduction des horaires pénalisera d'abord les jeunes issus des milieux les plus défavorisés.

• Une partie des savoirs, essentielle à la formation de l'individu, sera renvoyée dans le hors temps scolaire, là où les inégalités sont les plus manifestes ;

• L'individualisation des parcours induite par la construction modulaire va favoriser davantage les parcours d'initiés.

• L'organisation modulaire de tous les enseignements aura des effets dévastateurs sur la cohérence de certaines disciplines, sans apporter de réelles réponses à la cohérence de parcours plus ou moins fléchés.

Un système dans lequel on efface les repères et où les parcours vont prendre la forme de briques (modules) à choisir pour que chacun monte son propre mur (avec les logiques sociales sous-jacentes), ce n'est pas un progrès. Les savoirs cloisonnés, les programmes découpés à la hâte, la diminution de l'offre de formation vont à l'encontre de la culture commune nécessaire au jeune pour comprendre le monde.

## CHANGER LE LYCÉE, C'EST POSSIBLE

Il faut répondre à la diversité des élèves par la diversité de l'offre de formation, organisée par la construction de voies et de séries cohérentes qui permettent l'élaboration de la culture commune, l'exercice de la citoyenneté assise sur une large formation générale et l'accès à une qualification.

Cette diversité se construit à partir d'une Seconde qui doit permettre au jeune de commencer à se déterminer. Cela implique de lui offrir les conditions d'un vrai choix et du temps pour le faire.

Le cycle Terminal doit offrir une plus grande diversité de parcours cohérents ce qui implique le maintien des séries, mais réinterrogées, rééquilibrées, et d'une voie technologique identifiée. La diversité doit s'appuyer sur des règles nationales fortes (horaires, programmes, examens...), en lien avec des initiatives pédagogiques locales. L'objectif est d'atteindre, par des parcours et des enseignements propres, des niveaux de qualifications comparables. Une telle ambition nécessite des formations supérieures ouvertes à tous et prenant en compte les parcours et les spécificités de chacun.

## LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES DIFFICULTÉS SCOLAIRES

Pour le SNES, il s'agit de se donner les moyens à la fois du diagnostic de ces difficultés et de leur résolution, avant qu'elles ne se transforment en échec. Il est nécessaire de prendre en compte l'expérience et les pratiques des enseignants qui chaque jour « inventent » des pédagogies de la réussite.



« Moins d'heures de cours, des enseignements à la carte : c'est favoriser les parcours d'initiés. »

À l'inverse des « bonnes pratiques » normatives et restrictives que le ministère tente d'imposer dans certaines disciplines, il faudrait, dans les académies, des observatoires des disciplines pour recenser, mutualiser, évaluer ces expériences.

Les enseignants sont des personnels hautement qualifiés. La réflexion sur les programmes ne peut se faire sans eux. Il faut leur donner les moyens de mettre en synergie leurs compétences. Cela suppose de reconstruire une véritable formation continue qui s'appuie sur leurs attentes.

Il faut créer les conditions de situations pédagogiques variées pour faciliter les apprentissages et permettre au jeune de devenir peu à peu autonome. L'effectif maximal d'une classe devrait être de 30 élèves, avec des temps en petits groupes dans toutes les disciplines et du temps pour l'acquisition des capacités documentaires.

Il s'agit aussi d'évaluer les dispositifs de soutien mis en place afin de construire un véritable accompagnement scolaire en synergie avec le cours. Quels enseignements tirer des TPE ? Cela demande une évaluation !

La politique ministérielle s'inscrit dans un contexte de suppression massive de postes, révélant ainsi une certaine conception de la société qui tourne le dos à la demande sociale et aux enjeux de notre époque.

À cette politique de régression, de discriminations sociales et culturelles, le SNES répond par un autre projet de société et entend relever le défi de la réussite de tous les jeunes.

## LE LYCÉE DOIT ÊTRE UN LIEU D'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

Il faut repenser le temps scolaire. Oui, mais comment ?

Le SNES entend la demande des lycéens d'une organisation modifiée du lycée permettant un meilleur équilibre entre les différentes activités de l'élève dans et hors la classe, mais il s'inscrit dans une contestation radicale de la logique gouvernementale qui vise à une réduction systématique des horaires disciplinaires.

C'est avec un encadrement présent et disponible que le jeune acquerra progressivement les outils d'une plus grande autonomie. C'est pourquoi il faut non seulement améliorer les conditions d'enseignement dans la classe (plus d'enseignants, des effectifs allégés) mais augmenter aussi sensiblement par exemple le nombre d'enseignants documentalistes. Le ministre veut faire croire que la modularisation laissera au lycéen une autonomie de choix. C'est un leurre : les parcours ainsi construits ne permettront pas les mêmes poursuites d'études !





© Thierry Nectoux

### ►►► LE LYCÉE DOIT AUSSI PERMETTRE L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

La vie scolaire doit être adaptée aux jeunes d'aujourd'hui. Cela passe par une réflexion et des avancées effectives sur les droits des lycéens, et non par une diminution des personnels disponibles pour répondre à des questionnements, des doutes, des urgences d'ordre individuel ou collectif de plus en plus nombreux. Le SNES réaffirme que les regards croisés que permet le travail en équipe des enseignants avec les CPE, les surveillants, les CO-Psy est la meilleure garantie du professionnalisme nécessaire à la réussite du plus grand nombre. Il faut créer les conditions d'un lycée où il fait bon travailler ensemble.

### LE BACCALAURÉAT DOIT RESTER UN DIPLÔME NATIONAL, D'ÉGALE VALEUR SUR TOUT LE TERRITOIRE

Le baccalauréat vient d'avoir 200 ans. Ses détracteurs confondent souvent taux d'accès et taux de réussite pour affirmer qu'il est « donné à tous », mais chacun sait, du lycéen au ministre, l'importance qu'il revêt dans le paysage français. D'autant que, depuis 1995, le taux d'accès n'augmente plus, bloqué à moins des deux tiers d'une classe d'âge (environ 64 %). Le SNES a soutenu les mobilisations lycéennes contre les projets contenus dans la loi Fillon qui visaient à faire perdre son identité au baccalauréat en le transformant en un « diplôme maison ». Il refuse d'avancer à l'aveugle dans la réforme du lycée, sur ce point dont le ministre refuse de débattre. En effet, l'enseignement modulaire tel qu'il est proposé induit une profonde transformation du baccalauréat, qui pourrait conduire à le transformer en un simple portefeuille de compétences différentes d'un élève à l'autre, évaluées au fil des quatre semestres du cycle Terminal, en CCF voire en contrôle continu. Comment maintenir alors son rôle de niveau de qualification permettant par exemple de se présenter aux concours de la fonction publique ? Pourra-t-il ainsi permettre l'accès à l'Université ?

Le baccalauréat peut et doit évoluer : il faut par exemple réinterroger les conditions du deuxième groupe d'épreuves et revoir certaines modalités de l'examen permettant de mieux prendre en compte l'oral, les compétences documentaires, des capacités d'initiative et d'autonomie.

Le SNES demande le maintien du principe de compensation des notes qui définit le bac, avec des épreuves terminales obligatoires garantissant l'indépendance des examinateurs et des candidats. ■

### APPRENTISSAGE

Le gouvernement continue ses offensives pour développer la voie de l'apprentissage. La population des apprentis semble se modifier, ceux de niveaux V et IV restent originaires des catégories populaires ou indépendantes, tandis que l'on trouve davantage de jeunes issus de milieux aisés dans l'apprentissage du supérieur (BTS, licences pro, ingénieurs, commerces...).

L'apprentissage change donc de physionomie, l'abandon de l'Apprentissage Junior dû, entre autres, au fait que les entreprises ne souhaitent pas accueillir des jeunes en difficulté ou non qualifiés, même si le DIMA l'a remplacé, traduit la difficulté d'un apprentissage de remédiation.

La réforme de la voie professionnelle et le baccalauréat professionnel en trois ans risquent de faire remonter la demande de certains jeunes pour un apprentissage au niveau V, espoir qui risque d'être un leurre et qui entraînerait des déscolarisation en plus grand nombre sans perspective de formation. Au niveau supérieur et en particulier en BTS, le développement de l'apprentissage contribue aux difficultés de recrutement dans les classes des lycées. Là aussi, les difficultés accrues pour les jeunes d'obtenir un contrat d'apprentissage avec des entreprises réellement formatrices et permettant de leur offrir de réelles chances de réussite au diplôme rendent cette voie de formation trop souvent aléatoire.

Néanmoins, l'apprentissage est un des aspects de la formation professionnelle initiale. Pour le SNES, c'est l'ensemble de cette formation qui devrait être incluse dans un grand service public de formation professionnelle.

### RÉFLÉCHIR AUX CONTENUS ET AUX PRATIQUES

Pour le SNES, les contenus disciplinaires doivent permettre aux jeunes d'acquiescer une capacité de réflexion et un niveau de connaissance les mettant en mesure de comprendre le monde et d'exercer leurs droits de citoyen. Au collège par exemple, le socle commun de connaissances et de compétences constitue un renoncement à ces ambitions : il repose sur un tronçonnage en compétences des savoirs et des savoirs-faire des élèves.

L'évaluation de ces compétences telle qu'elle est prévue par les textes suppose de morceler les apprentissages, et de construire des progressions pédagogiques en marches d'escalier, du plus simple au plus compliqué. Or la recherche montre que cette conception de l'enseignement ne permet pas la réussite des élèves, car elle ne les conduit pas à donner du sens à ce qu'ils apprennent. C'est en se confrontant de manière active par exemple à la complexité, que les élèves peuvent remettre en cause leurs conceptions et progresser. La difficulté des élèves ne se résoudra donc pas par un appauvrissement des programmes, mais par d'autres pratiques pédagogiques. Ainsi, pour mettre réellement en place des pratiques interdisciplinaires formatrices, il faudrait commencer par prévoir, à l'intérieur même des programmes des différentes disciplines, des objets d'étude communs, des notions, des problématiques ou thématiques communes, des concepts que l'on pourrait aborder dans chaque discipline et qui pourraient également donner lieu à des travaux interdisciplinaires.

Le SNES revendique la réussite de tous les élèves. Pour cela, il réclame une réflexion collective qui doit s'enraciner dans le contact quotidien avec les élèves. Il ne saurait être question de laisser aux seuls experts la conception des programmes disciplinaires, ni la prescription de bonnes pratiques pédagogiques. C'est pourquoi l'observatoire national des contenus et des pratiques du SNES s'est donné pour objectif d'associer des collègues de toutes les disciplines à l'analyse des programmes et des pratiques des enseignants, afin d'être force de proposition.

### DES FORMATIONS SUPÉRIEURES JUSTES ET PERFORMANTES

Les effectifs étudiants sont en constante progression dans le monde. C'est particulièrement vrai en France où 41 % des 25-34 ans sont diplômés du supérieur, contre 19 % des 45-54 ans ; cette progression est deux fois plus importante que pour la moyenne des pays de l'OCDE. L'objectif de diplômer 50 % d'une génération est ambitieux et réaliste, il est nécessaire pour le développement économique et social ainsi que pour l'avenir des jeunes de notre pays.

Cependant, les inégalités sociales demeurent : en France, davantage que dans les autres pays. Notre réponse, c'est un lycée qui doit mieux préparer aux études supérieures, en proposant des apprentissages exigeants et une mise en valeur des aptitudes de chacun, c'est un enseignement supérieur diversifié, à l'Université comme au lycée, au sein du service public. Le SNES a travaillé concrètement à la reconnaissance des formations supérieures du lycée dans le LMD (licence-master-doctorat), qui se traduit désormais par la délivrance de crédits ECTS (european credit transfer system) aux étudiants de CPGE, BTS, DCG, qui permettront de terminer une licence en France ou en Europe.

L'accès à l'enseignement supérieur est encouragé par des personnels éducatifs qui s'investissent de plus en plus pour donner le goût des études et l'envie de poursuite ambitieuse à des lycéens dont l'origine sociale voile souvent l'horizon professionnel. Le SNES propose de mettre en cohérence toutes ces actions et de mesurer leur impact sur la réduction des inégalités sociales. Il préconise le développement des prépas de proximité, un accès plus large en CPGE des bacheliers technologiques. Il prône le dialogue et la construction de partenariats avec l'Université, notamment dans la mise en place des licences professionnelles, qui permettent à un grand nombre de titulaires de BTS de poursuivre leurs études supérieures. C'est dans un système éducatif aux solides fondations que nous développerons l'enseignement supérieur juste et performant dont notre pays a besoin.

## NOS PROPOSITIONS POUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF

### UNE ÉCOLE AMBITIEUSE, DÉMOCRATIQUE ET EFFICACE

- Agir prioritairement pour en finir avec les sorties sans diplôme.
- Construire un collège plus efficace qui ouvre à toutes les voies du lycée.
- Porter la scolarité obligatoire à 18 ans dans le cadre

d'une école publique et laïque.

- Repenser la cohérence, les équilibres disciplinaires et la diversification des approches pour chaque série au lycée.
- Favoriser les poursuites d'études après le baccalauréat.
- Construire une culture commune exigeante jusqu'à la fin du lycée en même temps que l'accès à des spécialisations.

### LUTTER CONTRE TOUTES LES INÉGALITÉS

- Mener une politique sociale, éducative et culturelle qui favorise la mixité sociale ; maintenir une carte scolaire repensée.
- Relancer une politique ambitieuse de l'éducation prioritaire.
- Développer un tissu plus dense et mieux réparti de formations sur tout le territoire national.
- Rendre les parcours plus lisibles à tous les élèves et offrir des recours, des aides, des mises à niveau, des passerelles entre filières.
- Offrir des recours et un suivi à tous les jeunes en difficultés pour éviter tout décrochage.

- Agir contre toutes les discriminations.
- Garantir la gratuité.

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

- Assurer la réussite de tous et éviter la sélection précoce en donnant aux équipes de vrais moyens pour différencier les pratiques pédagogiques :
  - classes moins chargées (en collège : 24 élèves maximum et 20 en ZEP ; en lycée : 30, prioritairement en Seconde) ;
  - groupes réduits, dédoublements de classes, travaux en petits groupes ;
  - des horaires nationaux suffisants ;
  - des enseignants mieux formés pour prendre en charge la difficulté scolaire.
- Constituer de vraies équipes pluri-professionnelles de suivi des élèves : enseignants, CPE, CO-Psy, infirmière, assistante sociale.
- Améliorer les relations et la communication entre les personnels de l'éducation, les familles et les élèves : accueil, dialogue, compréhension, explicitation des attentes...



**Ensemble, pour les élèves, agissons pour transformer l'École.**